L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 19 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A partir Du 1er Janvier, Mon adresse Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

DEMANDES.

ON demande—Des ouvriers ferblantiers sachant travailler pour article patenté. S'adresser J. M. Casting, 197 Bourbon.
16juin—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Un débit de café au Marché Saint-Marie, le seul qui existe en cet endroit. S'adresser au débit même.
17 juin—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de constable de la Troisième Cour de Cité. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1894. No 6,188—Mme Rose Reynolds vs Céleste Richardson (ou Vincent).

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm. Wirt Howard, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, VENDREDI, 29 juin 1894, à 11 heures a.m., devant la porte du Chemin de fer Pontchartrain, au coin des rues Chestnut et Peter, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite—

Un lot d'installation de buvette (bar-room) comprenant un joli comptoir, aussi un lot de meubles de ménage accusé par un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant.

L. C. MURPHY, Constable,
Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 juin—19 24 29

Succession de D. R. Carroll
—vs—
Martha Harris.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans — No 26,502 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Pierre Quibème, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le VENDREDI, 29 juin 1894, à midi, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un piano avec tabouret, et un lot de meubles de ménage, saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
19 juin—19 26 29 Constable.

R. L. Pettigrew, agent of Seth Thomas Clock Co vs J. F. Ferguson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. — No 20,057. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 95 rue Royale entre Conti et St-Louis le 26 juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, un wagon à quatre roues, un cheval bai et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 25

Frank E. Rainold vs Crescent Brush Manufacturing Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, Lne — No 20 240 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orleans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 95 rue Royale entre Conti et St-Louis le 26 juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine à coudre pour le cuir, 24 pieux pour comptoir et 891 brosses assorties plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY, Constable,
Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Calixte Maugerez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,910. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Robbins, syndic et administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
19 juin—19 23 28 Greffier.

Marion B. Monroe vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 42,013. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John L. Robbins, syndic des créanciers de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
19 juin—19 23 28 Greffier.

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personne intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louisa Brand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
19 juin—19 14 19 Greffier.

Succession de Jane K. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 924—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Robbins, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
19 juin—19 23 28 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,829 — Division E—Joseph Wagner vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph Wagner, soit convoquée et tenue par devant F. J. Aleix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, commençant le 4 JUIL. 5 me jour de juillet 1894, à 11 A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1894.

Signé : LOUIS H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
30 mai—30—juin 10 19 29 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'encan public—

1° **Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt** du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces **dix certaines lots de terre, et les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St-Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir : Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, arpenteur, voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph et 31 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie, le dit lot étant de la nature et de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 126 pieds 4 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107 mesurant chacun 32 pieds de profondeur, sur une ligne de 25 pieds 2 pouces de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph et 25 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie, le dit lot étant de la nature et de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 126 pieds 4 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 106 mesure 19 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 106 mesure 19 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur 111 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph et 31 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 62 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers les dits lots à la rue Commerce, sur laquelle elle fait face, 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les Nos G. H. J. dans un plan de Lucien Pilie, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° **Un certain lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet sauditi, bornés par les rues Commerce, St-Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 5 contient 111 pieds 2½ pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 8 pouces 6 2/5 ligne, sur la ligne de côté opposée la plus rapprochée du lot No 2; le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 2/5 lignes sur la ligne touchant au lot No 3; le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 2/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 3 et 112 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 113 pieds 1 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St-Joseph.

4° **Le lot et particulièrement le droit d'usage et d'occupation** jusqu'au 13ème jour de Décembre, 1907, que Mme Rosa Bernard a conjointe assignée de la Crescent City Sugar Refinery, compagnie, à Opice Bernard, Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvera, et toutes droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qu'il y rattachera en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet sauditi, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), Commerce, St-Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), environ 21 pieds 9 pouces de profondeur dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1½ de ligne sur la ligne de divisant du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par les mots "La Propriété de l'un" tel que sur un plan ou esquisse dressé par A de Armas, député-voyer de ville, et annexé pour référence à un acte passé par devant Pedro Pedesclaux, le 30 mai 1837 et 1er janvier 1883, étant la même propriété lequel dit défunt a acquise par achat, ensemble avec Frederick A. Salvin, suivant Vente lui faite par Olivia de Harry T. Howard, par acte passé par devant A. Horo, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 708.

Conditions—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette sera payé d'avance) ou bien le billet ayant un an à courir, avec 5 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, hypothèque et privilège, et fournir devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumer aussi la place de cette succession dans une controverse avec trois sur 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St-Joseph, de la façade du lot "A", maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,202 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Horo, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, notaire, l'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 juin—9 13 20 27—juil 4 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Quatrième District, rue St-André, près Franklin,
—ET—
108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3½ rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme les **Nos 2 et 3** dans le carré d'îlet borné par les rues **Plaisance, Magnolia**, Constance et Toledano, et mesurant environ **52 pieds** de façade rue Plaisance, sur **120 pieds** de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance.

2° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 en partie du No 14, dans le carré d'îlet, borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses sécurité usuelles; les dite paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront soumises par les acquéreurs. Le prix pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval, Wagon et Harnais.

Chez P. Gionid vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,750. Division E.

SAMEDI, 16 juin 1894, à 11 heures A. M., à l'écurie Haas, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, nous procéderons à la vente à l'encan publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre rendu et signé le 5 juin 1894, de la propriété ci après décrite—

Un cheval, un wagon, un jeu de harnais, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant sur lieux.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs, No 201 rue Canal.
6 juin—4 date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE

Ilet dans le Troisième District.

JARDINIERS, LAITIERS,

ATTENTION.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—

Un ilet de terre très élevé borné par les rues Claude, Esplanade et Marais, désignés comme ilet 433. Pour dimensions voir le Plan à la Bourse.

Le terrain fait face au Southern ou Shell Beach Road [Chemin Coquille] et seulement à trois ilets des chars de la rue Dauphine.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les act a de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus du prix d'adjudication des taxes de 1894 et déposeront 10 0/0 de l'enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, N. P., aux frais de l'acquereur.

12 juin—12 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, ilet 266, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Romparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgé, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Richard Barrett, ex-notaire public en cette ville, dans son livre de pages No 104 et mesurant d'après cela, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double cottage de briques deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux d'aisance, etc. &c., connu sous le nom municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cécile Tête, veuve son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Dépan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rues Dauphine et St-Louis et Tonlouse.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.

—vs—

John Coyne et als.

No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune—MARDI, 17 juillet 1894 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu du jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre H, sur un plan de Leo de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de face rue **St-Louis**, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue **Roman**, formant le coin des rues Roman et St Louis.

Les améliorations consistent en une maison de ville en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet connu par les rues **St-Louis, Roman et Derbigny**, et désigné par la lettre E sur un plan de Leo de Armas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 28 pieds 3 pouces de façade rue **Roman**, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison de ville en briques et terre cuites, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson et Galvez**. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 21 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

4° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Rue Dauphine et Galvez**, et mesurant environ 32 pieds de façade rue Galvez sur 120 pieds de profondeur, et le dit terrain est désigné par le No 15 de Leonce Pilie, voyer de ville, en date de 1835, déposé dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit terrain mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le reste en crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452.

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, de la propriété ci-après décrite :

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou quelque sorte, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet connu sous le nom de Louis Thomas, anciennement Fulton, Sixième Septième et Chippewa, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 21 sur un plan par L. Bourgeois daté 3 mars 1835, déposé dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions :—Un tiers en plus comptant ; le reste en crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District.

Succession de Andreas Witt.

No 42,803.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'ilet No 396 du Troisième District de cette ville, borné par les rues Bons-Enfants, Port, Moreau et Lesseps, ledit terrain désigné par la lettre B, sur un plan de Leo de Armas, déposé voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Port sur cent trente-un pieds de profondeur entre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452.

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, de la propriété ci-après décrite :

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou quelque sorte, située dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet compris entre les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième Septième et Chippewa, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 21 sur un plan par L. Bourgeois daté 3 mars 1835, déposé dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions :—Un tiers en plus comptant ; le reste en crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI (SOLID VESTIBULED TRAINS WITH THROUGH SLEEPING CARS) 11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 328 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.

Succession d'Edmond Cabiro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juges de la Division A, maintenant absent en congé, en date du 15 mai 1894, pour le compte de ladite succession, de la propriété suivante à savoir :

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 381 borné par les rues Marais, St-Claude, Esplanade et Kerlerec, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 25 et 26 de l'ilet No 6 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 18 décembre 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant ensemble, conformément au dit plan, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui la divise du lot No 24 vers la rue Kerlerec, 63 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 27 vers la rue Esplanade. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Etant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emile Cazores par acte pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1883, enregistré C. O. B. K. 118, fol. 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté et deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux cuisines, deux chambres et lieux de bâtisse à un étage, attenant, avec trois chambres et office, galerie derrière, cuve, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. l'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transférera la police d'assurance au porteur des dits billets ; l'acte de vente devra contenir la clause de non-aliénation, et vingt pour cent d'hypothèque d'avance en cas de procès, et vendu sans estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 au sus du prix de adjudication payé